



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

**LUTTE AUX GES, DÉVELOPPEMENT DURABLE DU QUÉBEC : UNE GRANDE PARTIE DU
SUCCÈS REPOSE SUR LA VIABILITÉ ET LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT EN
COMMUN**

(Montréal, 8 décembre 2005) Alors que se tient à Montréal, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, les sociétés de transport ont appris la semaine dernière qu'elles ne disposeront pas pour janvier 2006 d'un nouveau cadre financier.

Alors qu'une politique de financement stable, durable, prévisible et équitable du transport en commun devrait constituer une priorité de tout gouvernement qui veut sérieusement réduire les GES, rencontrer les obligations du protocole de Kyoto, et se doter d'un plan de développement durable, le gouvernement du Québec n'a pas réussi depuis le dépôt des rapports des trois mandataires en 2002 à compléter la révision du cadre financier.

Alors que les besoins de financement sont établis et admis, on parle d'un peu plus de 4 milliards pour le maintien du patrimoine et de plus de 10 milliards, si l'on inclut le développement. Alors que la problématique est comprise et fait consensus dans la population, les médias, les groupes de pression (particulièrement environnementaux). Alors que la survie même du transport en commun est menacée, mais surtout la mobilité des citoyens en général et des usagers en particulier par le manque à gagner que subissent les transporteurs publics et leur incapacité financière à développer de nouveaux services et/ou de nouvelles infrastructures.

Comment expliquer l'hésitation voire l'inaction du gouvernement du Québec à garantir non seulement la survie mais le développement du transport en commun ?

En effet et malheureusement, de document de réflexion (M. Marcoux, février 2004) en document de consultation (M. Després, mars 2005) le gouvernement du Québec n'a adopté aucune mesure concrète et pérenne pour soutenir le transport en commun. Les seules bonnes nouvelles depuis 2002 sont venues d'OTTAWA avec la remise de la TPS et le retour d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence, qui devait permettre 504 M \$ d'investissements gouvernementaux dans les infrastructures de transport en commun au cours des cinq prochaines années.

Du côté de Québec, on continuera de prétendre investir beaucoup via le Programme d'aide aux immobilisations, en plus d'avoir fourni une aide transitoire de 20 M \$ en 2005, qui n'a pas encore été reconduite pour 2006, même s'il n'y a toujours pas de nouveau cadre financier.

Les neuf sociétés de transport en commun, membres de l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ) demandent donc au gouvernement d'agir rapidement et concrètement, s'il veut être conséquent avec ses engagements et assurer un service essentiel, le transport en commun, au développement durable du Québec et à la santé des québécois et québécoises.

À propos de l'ATUQ : L'ATUQ représente les neuf sociétés de transport en commun du Québec, à savoir Montréal, Québec, Lévis, Laval, Longueuil, Gatineau, Trois-Rivières, Saguenay et Sherbrooke. Créée en 1983, l'ATUQ s'est donné pour mission d'assurer la promotion du transport en commun et la défense des intérêts de ses membres auprès des partenaires de l'industrie et des différentes instances gouvernementales. De plus, l'association contribue, par différents projets et activités, à l'amélioration continue de la performance des sociétés.

-- 30 --

Pour de plus amples renseignements : Monique Léveillé
Secrétaire générale de l'Association du transport urbain du Québec
Téléphone : (514) 280-4640 Courriel : atug@atug.qc.ca